



# Agreste Champagne-Ardenne

## Enquêtes annuelles de branche sur les exploitations forestières et les scieries de 1999 à 2008

La forêt champardennaise couvre plus d'un quart du territoire régional, soit près de 700 000 hectares.

La Champagne-Ardenne présente une grande diversité d'essences, essentiellement feuillues, dominées par le chêne.

Malgré une surface forestière quasiment stable, les activités de la filière bois ont fortement décliné en 10 ans. Avec 1,3 millions de mètres cubes de bois ronds, la récolte de bois 2008 est inférieure d'un quart à celle de 1999. Ce recul est nettement plus accentué qu'au niveau national.

La production de sciages est deux fois moins élevée en 2008 qu'en 1999. Les volumes produits sont faibles par rapport à la récolte de bois dans la région. Une partie significative des grumes est exportée, avec pour conséquence une perte de valeur ajoutée régionale.

L'exploitation forestière s'est concentrée en 10 ans avec notamment une disparition importante des entreprises de petite taille.

Une part croissante de la production s'inscrit dans une démarche de développement durable. Le volume de bois récolté et écocertifié concerne 43 % de la récolte 2008.

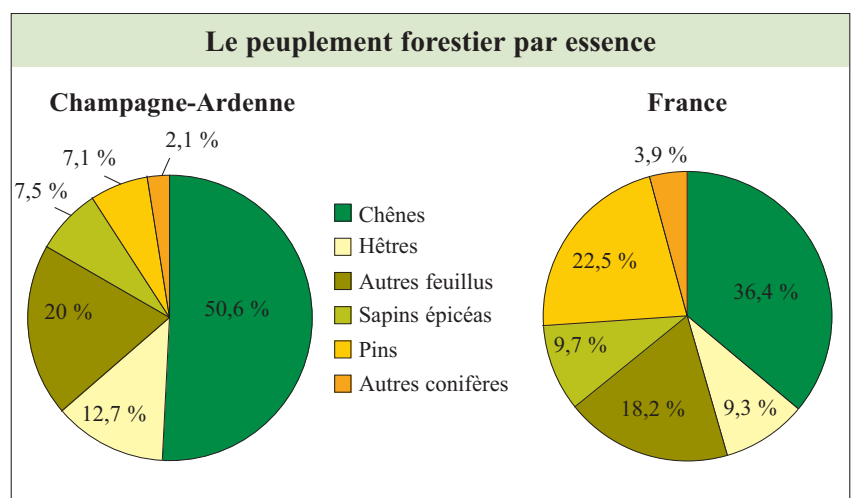
## Dix ans de la filière forêt-bois en Champagne-Ardenne

### La Champagne-Ardenne : une région dotée d'un riche patrimoine forestier

Les forêts y compris peupleraies couvrent en 2008 27 % du territoire régional, un taux proche de la moyenne nationale (28 %). Le taux de boisement reste inférieur à celui des autres régions du nord-est de la France mais est proche de celui de l'Auvergne ou de Midi-Pyrénées. Le vignoble et la plaine crayeuse champenoise, occupée par une agriculture intensive, limitent le boisement dans

la Marne et l'Aube à des taux respectifs de 19 % et 24 %. A l'inverse, le taux de boisement culmine à 40 % en Haute-Marne, tandis que dans les Ardennes, il est plus élevé que la moyenne nationale avec 29 %.

Alors que la forêt française est aux trois quarts feuillue, ce caractère est plus marqué encore en Champagne-Ardenne où 83 % des peuplements sont dominés par une essence feuillue, le plus souvent le chêne, et dans une moindre mesure le hêtre. La présence des résineux, en particulier au travers de l'épicéa, est plus sensible



Source : Inventaire forestier national



dans la région naturelle de l'Ardenne primaire et localement en Argonne. L'absence de grands massifs résineux et les difficultés de débouchés sur certains feuillus contribuent à expliquer les difficultés rencontrées par les filières locales d'exploitation et de transformation, dans un contexte de marché demandeur de résineux.

La forêt champardennaise est détenue à 58 % par 140 000 propriétaires privés, dont 100 000 possèdent moins d'1 hectare chacun. Le reste est constitué de forêts publiques -domaniales et communales. Celles-ci sont plus nombreuses en Haute-Marne, département dans lequel la structure de la propriété forestière s'apparente fortement à celle de la Lorraine voisine.

En 2007, le volume sur pied en forêt atteint 115 millions de mètres cubes soit 5 % de la ressource du capital national. Il est composé à 39 % chênes, à 15 % de conifères et à 11 % de hêtres. Les peupleraies en plein ne représentent que 2 % du volume sur pied. 60 % des volumes sur pied de feuillus et de conifères se situent dans les forêts privées, 26 % dans les autres forêts publiques et 14 % dans les forêts domaniales. L'accroissement annuel courant total qui correspond à la production biologique de la forêt, est estimé à 4,5 millions de mètres cubes, soit 7,1 m<sup>3</sup> par hectare et par an.

### Depuis dix ans, une récolte de bois en net recul

La récolte de bois se partage entre bois d'industrie et bois de trituration pour pâtes et panneaux, le bois d'œuvre et le bois d'énergie. Au cours du temps, la production forestière varie en fonction d'accidents climatiques, de difficultés conjoncturelles ou de baisses de prix. En 1999, la récolte champardennaise totale s'élevait à 2 millions de mètres cubes de bois ronds. En raison de la tempête de décembre 1999 qui abat environ 14 millions de mètres cubes, la récolte atteint un pic de 2,8 millions de mètres cubes en 2000, puis de 2,5 millions de mètres cubes en 2001. La récolte des chablis décroît et la production retrouve en 2002 le niveau d'avant tempête. Depuis, les volu-

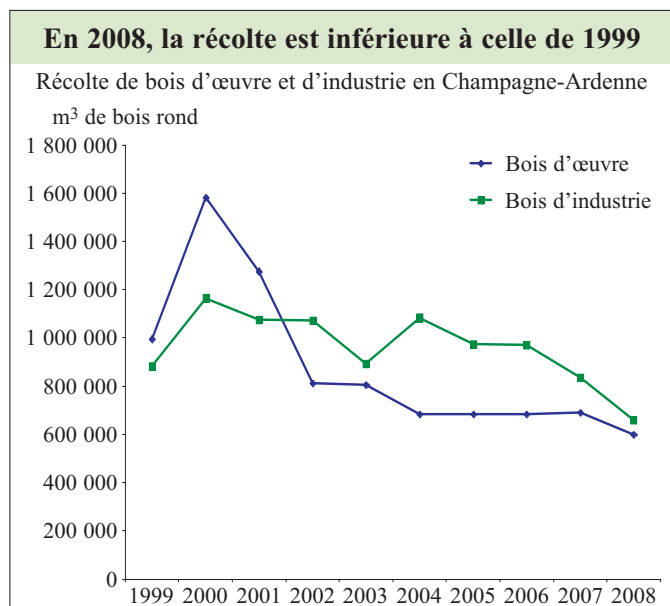
mes récoltés diminuent régulièrement, excepté en 2004 où l'on constate un sursaut conjoncturel. En 2006 et 2007, malgré la flambée des cours du bois, la récolte ne rebondit pas. Finalement, en 2008, le volume de la récolte est inférieur d'un tiers à celui de 1999 et quasi équivalent à celui de 1994. La crise, qui touche déjà en 2008 la construction, la demande en biens de consommation et l'emballage, contribue à une baisse des besoins en bois. Il n'en reste pas moins que la faiblesse de la récolte champardennaise s'inscrit dans une tendance durable.

Ce recul survient aussi au niveau national mais il est conjoncturel et moins accentué (- 6 % par rapport à 2007). Avec 1,3 millions de mètres cubes ronds, la Champagne-Ardenne ne fournit plus en 2008 que 3,7 % des 35,5 millions de mètres cubes de la production française contre 5,5 % en 1999. La région occupe la 11<sup>ème</sup> position au palmarès des régions en ayant perdu 5 places depuis 1999. La production champardennaise 2008 se situe entre celles de l'Alsace et de la Picardie, deux régions qui disposent pourtant de deux fois moins de surface boisée que la Champagne-Ardenne.

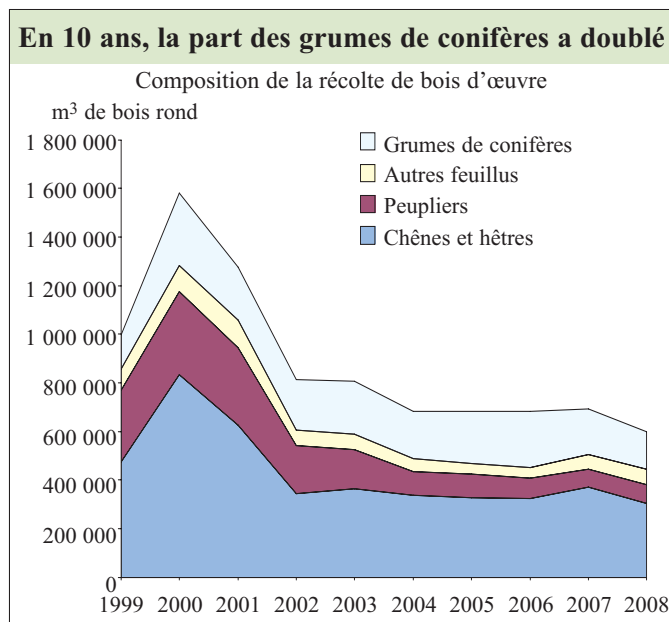
### La demande en résineux pèse sur une région essentiellement feuillue

La répartition entre bois d'œuvre et bois d'industrie a évolué au cours des dix dernières années. En 1999, 51 % de la récolte est destinée au bois d'œuvre et 45 % au bois d'industrie. En 2008, cette répartition s'est inversée.

Il y a dix ans, la récolte de bois d'œuvre atteignait près d'un million de mètres cubes dont 86 % de feuillus et 14 % de conifères.



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières de 1999 à 2008



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières de 1999 à 2008

Le chêne prédomine dans la récolte, en raison de sa forte présence dans les forêts. La Champagne-Ardenne se caractérise également par la récolte de feuillus précieux, essentiellement en frêne et érable. Les essences de chêne et de hêtre devancent celles du peuplier, du frêne et l'érable. En 2008, sur près de 600 000 m<sup>3</sup> récoltés, les feuillus ne représentent plus que 74 %

de la récolte totale, l'érosion ayant été plus marquée sur les feuillus en raison d'un marché moins porteur. Le chêne occupe la première place avec un peu plus de la moitié de la récolte totale de feuillus, suivi du peuplier et du hêtre. Alors qu'avant la tempête, la Champagne-Ardenne était avec la Picardie, la première région productrice française de peuplier, la récolte s'est effondrée de 74 %. La région n'occupe ainsi plus que la 9<sup>e</sup> place nationale. Les peupleraies de la Marne et de l'Aube, et principalement le bassin vitryat, ont en effet été endommagées à 80 %. La récolte anticipée des peuplements qui n'avaient pas atteint leur optimum d'exploitabilité, a pour conséquence un manque de production qui devrait s'atténuer d'ici 2020.

Pour les conifères, le sapin-épicéa représente les deux tiers de la récolte. Sur cette période, la production de bois d'œuvre a connu une forte hausse en 2000 (+ 59 %) suite aux dégâts de la tempête de décembre 1999. L'année suivante, malgré une récolte en baisse, les effets de la tempête continuent à se faire sentir. A partir de 2002, les résultats reviennent à la normale.

Entre 1999 et 2008, si la récolte de bois d'industrie est devenue supérieure à celle du bois d'œuvre, les volumes ont pourtant diminué d'un quart. Ces derniers s'élèvent en 2008 à 659 500 m<sup>3</sup> composés aux trois quarts de feuillus. Comme pour le bois d'œuvre, la production atteint son plus haut niveau en 2000 par l'afflux de chablis après la tempête de 1999. 2001 est encore une excellente année avant un retour à la normale les années suivantes.

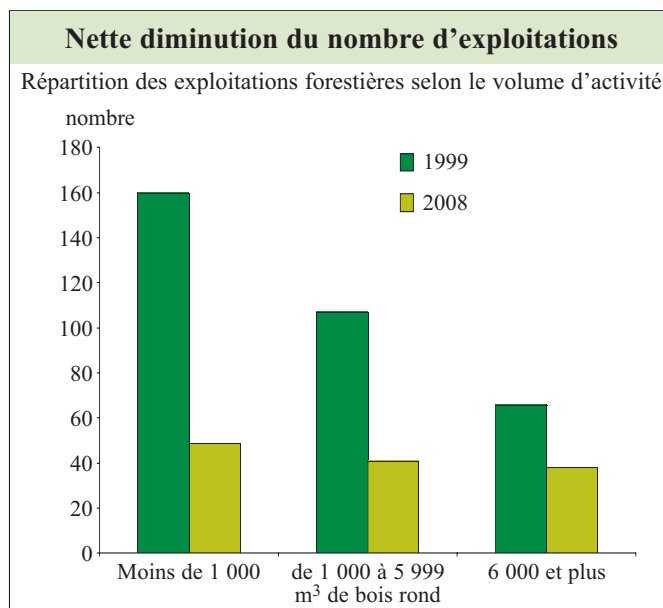
### La Champagne-Ardenne bien placée pour les feuillus précieux

Si la production de feuillus précieux (merisier, frêne, fruitiers, noyer, érable plane et érable sycomore) ne représente que 1 % de la production nationale de bois d'œuvre, elle atteint 5,7 % en Champagne-Ardenne. Avec 34 200 m<sup>3</sup>, la région se situe à la troisième place nationale, devancée en 2008 par la Lorraine et la Franche-Comté. Cependant, la production a diminué d'un quart en dix ans, soit 4 points de plus qu'au niveau national.

La recherche d'énergies de substitution aux combustibles fossiles et les soutiens publics incitent au développement de l'utilisation du bois comme source d'énergie durable. Cependant, la part du bois commercialisé et identifié comme destiné à l'énergie demeure faible dans l'activité forestière des entreprises d'exploitation régionales, avec 59 700 m<sup>3</sup>. Il se présente essentiellement sous forme de bois-bûche mais le volume écoulé sous forme de plaquettes s'est développé, atteignant en 2008 14,7 % du volume commercialisé à des fins énergétiques.

### L'exploitation forestière : de moins en moins d'entreprises

En dix ans, le nombre d'entreprises d'exploitation forestière a chuté, passant de 333 en 1999 à 128 en 2008, soit 3,6 % des exploitations nationales. Parmi elles, 27 sont des scieries ayant



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières

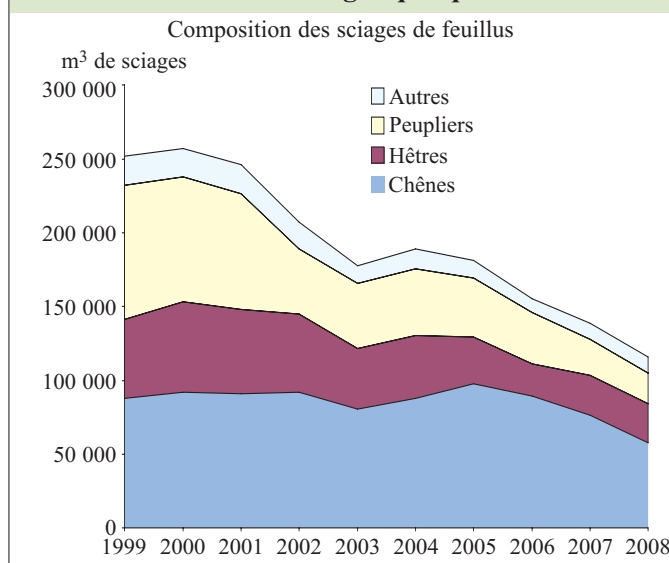
une activité d'exploitation forestière. La région compte 38 entreprises qui exploitent chacune 6 000 m<sup>3</sup> et plus par an. Bien que leur nombre ait nettement diminué en dix ans (28 unités en moins), une entreprise sur trois entre dans cette catégorie contre une sur deux en 1999. Elles réalisent 90 % de la récolte en 2008 contre 84 % en 1999. Ce sont les petites entreprises (moins de 1 000 m<sup>3</sup> par an) qui ont perdu le plus d'unités (111). Elles ne réalisent que 1 % de la récolte. La baisse des volumes récoltés sur la région s'est donc accompagnée d'un phénomène de concentration.

En 2008, les entreprises ayant leur siège en Champagne-Ardenne ont effectué 61 % de la récolte en région. Le solde est exploité principalement dans les régions voisines comme la Lorraine qui pourvoit pour 46 % à la récolte extérieure, suivie de la Picardie et de la Bourgogne. 540 400 m<sup>3</sup>, soit 41 % de la récolte de bois dans la région Champagne-Ardenne, sont réalisés par des entreprises implantées dans d'autres régions, principalement Lorraine et Bourgogne. Cette part a augmenté de 9 points en un an.

### Un effondrement de la production de sciages

En 1999, la Champagne-Ardenne occupe la 10<sup>e</sup> place du classement national avec 369 500 m<sup>3</sup> de sciages. En 2000, la production n'a augmenté que de 1,7 % par rapport à 1999 dans la région et de 2,9 % au niveau national. Le volume de chablis est tel que les scieries régionales n'ont en effet la capacité d'en absorber qu'une faible proportion. Des grumes sont exportées dans d'autres régions ou à l'étranger, notamment vers la Belgique ou l'Italie. D'autre part, une partie des bois est stockée et leur transformation est lissée dans le temps, sans compter la part des bois dont la qualité les rend impropres au sciage et qui sont écoulés vers la trituration. En 2001, la transformation est déjà inférieure à celle de l'avant tempête. En 2004, le contexte favorable a le même effet sur la production de sciages que sur la récolte et permet une stabilisation du volume produit (+ 0,5 % par rapport à 2003). Mais la baisse des volumes sciés reprend dès 2005. Depuis, la production

## Forte diminution des sciages quelque soit l'essence



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières

décroit régulièrement. En 2008, la production de sciages est deux fois moins élevée qu'en 1999 avec 179 700 m<sup>3</sup>. Cette évolution est en lien avec un marché atone pour les feuillus, principal secteur de transformation champardennais. L'arrêt de la demande chinoise sur le hêtre (production divisée par 2 en 10 ans) et une série de périodes moroses sur le peuplier avec une concurrence d'unités plus modernes (production divisée par 4 dans le même temps) ont durement touché l'outil industriel champardennais qui travaillait principalement ces deux essences jusqu'à la fin des années 90. Le chêne se tient mieux mais la production diminue quand même d'un tiers.

Cette régression est particulièrement importante entre 2007 et 2008 avec une baisse d'activité de 27 %, soit 66 000 m<sup>3</sup> en moins. Au niveau national, la production de sciages n'a diminué que de 6 % sur la période 1999-2008. Malgré une récolte de bois importante, les sciages en Champagne-Ardenne sont faibles. La production champardennaise de sciage représente 1,9 % de la production nationale, ce qui place la Champagne-Ardenne en 15<sup>e</sup> position au palmarès des régions.

## Chute de la production des traverses de chemin de fer

Jusqu'en 2007, la Champagne-Ardenne était bien placée sur le marché traditionnel, certes marginal des traverses de chemins de fer en étant la première région productrice. Mais en 2008, la production régionale s'effondre de 62 % et la région recule à la 4<sup>e</sup> place avec 9 % de la production française. Cette dernière diminue dans une moindre mesure (- 5 %). Dans la région, cette production provient essentiellement des Ardennes.

Autre marché traditionnel, la production de merrains, dans des volumes plus faibles que celui des traverses, atteint 7 600 m<sup>3</sup> en 2008 contre 3 800 m<sup>3</sup> en 1999. La région fournit 8 % de la production nationale contre 6 % en 1999.

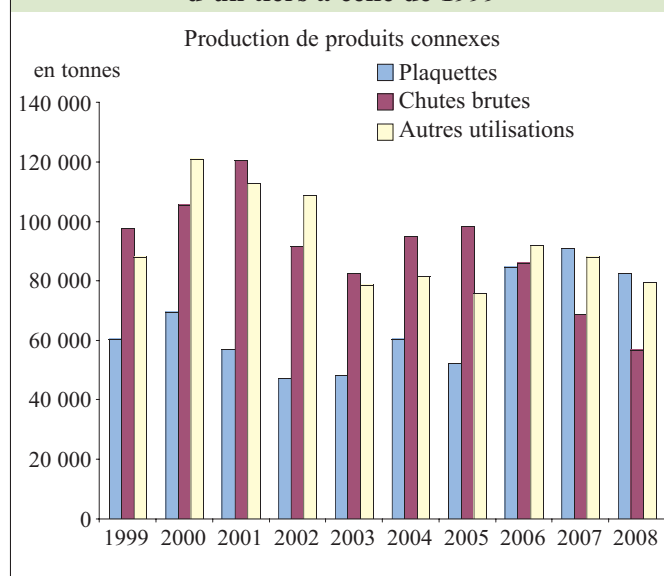
En plus des 27 exploitations mixtes forestières et scieries, la Champagne-Ardenne compte 32 scieries. C'est 3 % des exploitations nationales ayant une activité de scierie. Les scieries mixtes ont perdu le plus d'unités en 10 ans : 49 contre 9 pour les scieries pures. 8 entreprises produisent 6 000 m<sup>3</sup> et plus de sciages par an et réalisent 42 % des sciages en 2008. En 1999, elles étaient 12 entreprises produisant 46 % des sciages.

## La production de plaquettes en hausse

Les produits connexes sont les « déchets » issus de la première transformation : sciures, écorces et chutes. Ils constituent une production non négligeable, soit 55 % de la production des entreprises de la branche. Cependant, avec près de 219 000 tonnes de produits connexes, cette valorisation est inférieure de 27 450 tonnes à celle de 1999, soit 11 % de moins, en lien avec la baisse totale des sciages. Au niveau national, les volumes 2008 sont supérieurs de 11 % à ceux de 1999. Environ les deux tiers de ces produits sont destinés à la trituration, plaquettes et chutes brutes. La production de plaquettes a beaucoup augmenté au cours des dix dernières années même si elle est en recul en 2008. Leur part dans la trituration atteint 59 % contre 37 % en 1999 mais demeure en dessous de la moyenne nationale : 80 %. Les plaquettes progressent nettement à partir de 2005 et deviennent la première valorisation des produits connexes en 2007. Un peu plus de la moitié des plaquettes sont issues des feuillus. Les chutes brutes, provenant essentiellement des feuillus (88 %) diminuent régulièrement.

Le volume des autres types de produits (sciures, écorces et autres chutes et débris) constitue 36 % du volume total des produits connexes en 2008. La quasi-totalité de la production déclarée a été commercialisée, et non consommée sur place.

## En 2008, la production de plaquettes est supérieure d'un tiers à celle de 1999



Source : Agreste, Enquête annuelle de branche sur les exploitations forestières

## Une baisse d'activité ayant un impact sur l'emploi en milieu rural

Les exploitations forestières et de sciage emploient 1 100 personnes, réparties entre la production forestière (13 %) et la scierie (43 %). Les emplois dans les ateliers de deuxième transformation du bois et les emplois hors production (administration, commerce et logistique) constitue 39 % de l'emploi total. Le solde concerne la branche sylviculture (salariés travaillant à l'entretien du bois, plus précisément à la création, à la composition et à la structuration des peuplements forestiers). La filière a perdu 1 560 emplois en dix ans dont 390 dans les scieries, 415 dans les exploitations forestières et 675 dans les autres activités.

## Des bois ronds qui partent à l'export

La situation géographique de la région favorise les échanges extérieurs. Après une forte baisse en 2007, les exportations progressent de 110 000 m<sup>3</sup> en 2008. Plus d'un quart des volumes récoltés dans la région part à l'étranger. C'est 13 % des exportations françaises. La Champagne-Ardenne est ainsi la troisième région exportatrice de bois bruts derrière l'Aquitaine et la Lorraine. La Marne est le premier département de la région pour le volume exporté en 2008 avec 32 % de sa production devançant les Ardennes (26 %), l'Aube (25 %) et la Haute-Marne (23 %).

## L'écocertification progresse

La certification de la gestion durable des forêts ou « écocertification » est un label qui concerne d'une part la gestion des forêts proprement dite, et d'autre part, les produits issus de ces forêts avec la mise en place d'une chaîne de contrôle de l'origine des bois. Si plusieurs systèmes d'écocertification existent dans le monde, PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification schemes) est celui majoritairement implanté en Champagne-Ardenne, depuis 2002. En 2008, le volume de bois champardennais certifié représente 43 % de la récolte totale, soit 563 000m<sup>3</sup>. Cette part a augmenté de 7 points en un an, mais est inférieure à la moyenne nationale de 3 points. Le volume de bois certifié a été multiplié par 17 depuis 2002. Le bois d'énergie écocertifié augmente à un rythme moins rapide; le volume 2008 est deux fois plus élevé que celui de 2002. Le bois d'industrie devance le bois d'œuvre en volume récolté mais aussi en proportion. La part de la récolte certifiée varie de 36 % à 46 % selon le département. Elle est plus développée dans les départements où la forêt publique est fortement présente (Haute-Marne et dans une moindre mesure Ardennes). Le développement de l'écocertification est en effet facilité en forêt publique en raison du nombre de propriétaires réduits (Etat et communes).

## Définitions

**Bois d'œuvre** : grume ou bille de bois de qualité et de dimension suffisante pour être sciée, tranchée, déroulée ou fendue.


**Bois d'industrie** : bois de petites dimensions destinés à l'industrie de la pâte à papier, des panneaux de particules agglomérées (bois de trituration) et poteaux.

**Bois-énergie** : nom donné à toutes les applications du bois utilisé comme combustible. Le bois-énergie se présente sous quatre formes essentielles : les produits connexes de scieries (sciure, copeaux, écorces...), les granulés de bois, les plaquettes forestières et le bois bûche.

**Mètre cube de bois rond** : volume du produit de l'exploitation forestière avant toute transformation. Le mètre cube de bois rond correspond à un volume plein, par opposition au stère, unité de volume apparent.

**Écocertification** : système de labellisation destiné à assurer au consommateur que les produits commercialisés proviennent de forêts gérées durablement.

**Chablis** : arbre déraciné naturellement, en général par le vent.



*Nous remercions le pôle forêts-bois  
du service régional des filières, des  
territoires et de l'environnement  
pour sa relecture attentive du texte.*

Agreste Champagne-Ardenne n° 8 - Décembre 2010



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ALIMENTATION,  
DE LA PÊCHE,  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt - Service régional de  
l'information statistique et économique  
Complexe agricole Mont-Bernard - Rte de Suippes  
51037 Châlons-en-Champagne cedex  
Tél : 03 26 66 20 33 - Fax : 03 26 21 02 57  
E-mail : srise.draaf-champagne-ardenne@agriculture.gouv.fr

Directeur de publication : J-P Alloïy  
Rédacteur en chef : J.P. Alloïy  
Rédaction : N. Viatte  
Composition : M. Lallement  
Dépôt légal : à parution  
ISSN : 1249-5891

Prix : 2,50 euros